



formation  
jeunesse  
**représentation**  
international  
innovation sociale  
fédéralisme

---

## ***État d'Urgence Climatique : l'ultime mandat pour sauver l'avenir***

---

Depuis le siècle dernier, le bouleversement de la situation environnementale n'a eu de cesse d'empirer ayant pour principale conséquence le changement climatique. Pour autant, l'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique et en faveur de la préservation de la biodiversité est une priorité sans cesse rappelée, que ce soient les rapports du GIEC ou de l'IPBES qui affirment que nous devons agir maintenant pour que d'ici 3 ans la courbe des émissions mondiales puissent s'inverser.

À la fin de notre mandat, en 2024, il sera trop tard pour agir dans les délais fixés par le GIEC. Le conseil d'administration du CNOUS doit prendre ses responsabilités pour obtenir une victoire concrète dans la gestion de ce défi climatique. Nous sommes les premier-ère-s concerné-e-s en tant qu'héritier-ère-s des décisions du passé qui devront être assumées par les générations futures.

Nous sommes conscient.e.s des initiatives portées par le Réseau des Œuvres en matière de transition écologique. Nous les saluons même, mais nous nous devons d'alerter le Conseil d'Administration sur l'inadéquation évidente entre l'urgence à laquelle nous faisons face et les mesures mises en place. En effet, des labellisations telles que "Mon Resto Responsable", "Agir Ensemble" ou encore la vente de goodies "écologiques" ne représentent absolument pas une réponse suffisante face à la crise écologique à laquelle nous faisons face. Cependant, il est désormais plus que nécessaire de réaliser des efforts colossaux.

Bien que cette motion soit présentée dans le conseil du CNOUS, nous avons conscience que c'est bien à l'État d'investir dans le Réseau des Œuvres et la transition écologique si nous voulons porter des valeurs ambitieuses. L'État ne doit plus être un simple support mais un réel tremplin dans cette cause qui n'a plus à prouver son urgence.

### Corps de la motion :

Pour ne pas entamer une nouvelle rentrée universitaire et scolaire sans une modification en profondeur du Réseau des Œuvres et au vu de l'urgence de la situation, le CNOUS déclare l'ensemble du Réseau des Œuvres Universitaires et Scolaires en état d'urgence climatique.

Pour se faire le Conseil d'Administration du CNOUS demande que :



formation  
jeunesse  
**représentation**  
international  
innovation sociale  
fédéralisme

- Soit créée une commission Transition Écologique dans les CROUS à l'instar de la commission du CNOUS. Elle permettrait une plus grande visibilité des actions engagées mais surtout permettrait de développer les projets avec les acteur-ice-s du territoire et de permettre l'échange de bonnes pratiques. Ces commissions seraient pilotées par un·e élu·e étudiant·e accompagné·e de la personne en charge de la transition écologique
- La rénovation des différentes infrastructures s'accélère pour atteindre l'objectif de 100% du parc immobilier répondant aux normes BBC d'ici 2050 fixées par la loi Énergie Climat de 2019. Depuis 2015, le Haut Conseil pour le climat souligne la nécessité d'accélérer la rénovation que la loi Climat Résilience a encore appuyé en 2021.
- Les différents sites de restauration collective respectent le cadrage de la loi EGALim en utilisant au moins 50% des produits issus de filières durables dont au moins 20% de produits bio. Cependant pour les sites de restauration les plus avancés, nous demandons à ce que les efforts initiaux soient pérennisés et évoluent pour augmenter la part de produits issus de filières durables. Pour cela, il est nécessaire de créer ou rendre disponible aux élu·e-s étudiant·e-s les commissions menus afin de pouvoir suivre les avancées des sites alimentaires. De plus, cette commission aurait pour but de réfléchir à des menus adaptés aux produits disponibles selon les saisons, mais aussi de favoriser une diversité d'alternatives adaptées à l'évolution des régimes alimentaires (végétarien, végétan,..) et de veiller à la transition vers des pratiques plus responsables dans le domaine de la restauration.
- La formation dispensée au personnel du Réseau des Œuvres axée sur la transition écologique et le développement durable soit revalorisée et renforcée afin de responsabiliser les équipes des CROUS et plus particulièrement les agent·e-s de restauration sur le coût financier, humain et écologique que représente le traitement du gaspillage alimentaire. Une réelle politique de formation et de sensibilisation doit être mise en place. Cela passerait aussi par l'emploi d'un·e chargé·e de mission transition écologique au sein de chacun des Crous qui lui dispenserait les moyens et le cadrage nécessaire à œuvrer durablement sur la thématique.



formation  
jeunesse  
**représentation**  
international  
innovation sociale  
fédéralisme

- Soit laissée à la décision des usager·ère·s l'adaptation de la taille de leurs assiettes dans les restaurants universitaires en fonction de leurs besoins, sans impact sur le prix du repas. Solution simple et sans surcoût pour les gestionnaires de sites afin de lutter activement contre le gaspillage, tout en sensibilisant les étudiant·e·s à identifier leurs propres besoins.
- L'affichage concernant la provenance des produits servis dans les points de restauration soit obligatoire en systématisant la présence d'une indication sur l'enpreinte carbone émise par l'ensemble du cycle de vie et de transformation des produits, en se basant sur les données offertes par Agrybalise. De ce fait, les étudiant·e·s seront sensibilisé·e·s sur leurs consommations quotidiennes.

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche aux côtés des différents ministères de tutelle d'établissements du supérieur et appuyé par le Ministère de la Transition Écologique devront en parallèle s'engager à faciliter et accompagner la mise en œuvre de cette transition en apportant leur concours, notamment financier, dans les délais d'urgence fixés par le GIEC et l'IPBES.